

Séance extraordinaire  
du 30 mars 1959.

Le trente mars mil neuf cent cinquante neuf, à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, sous la Présidence de M<sup>e</sup> Allary Émile, Maire.

Présents: M<sup>e</sup> Allary, Ferret, Viollet, Faure, Philippeau, Thomassin, Mazière, Borderon, De Suresnes, Demouzailler.  
Absent: M<sup>e</sup> Baudot.

Secrétaire de séance : M<sup>e</sup> Borderon.

Demande de subvention au titre des écoles déshéritées

et le Président expose au Conseil Municipal le programme établi en accord avec l'Inspecteur Primaire.

Programme des travaux

Justification du projet:

- l'insuffisance des sanitaires à l'école et la possibilité de réaliser une adduction d'eau à mains d'œufs froid.
- la nécessité de procéder à la réfection des deux salles de classe et de la cuisine du ménage d'instituteurs.

Programme des travaux.

1. aménagement d'une salle d'eau de 4<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> dans un ancien puits. Pote d'un barabot collectif à 3 jets.
  2. réalisation d'une adduction d'eau à partir d'un puits. L'eau sera amenée : dans la salle d'eau dans le logement de l'instituteur.
  3. réfection des deux salles de classe :
- plancherage en briques de la classe des grands
  - peinture à l'huile des deux salles de classe.

4. réfection de la cuisine de l'appartement (éduits et peinture)

Le devis particulier et estimatif des travaux établi par l'Ingénieur T.P.E de Villeneuve Savrétte, et se montant à 920.00 francs, étant présenté au Conseil Municipal.

M<sup>e</sup> Allary, ci-à-l'heure, approuve ce projet et sollicite une subvention maximum de la Caisse Départementale Scolaire pour ces travaux, au titre des Communes déshéritées.

La part restant à la charge de la commune sera financée ~~part~~ par le Budget communal.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdit.

Dont signe au registre tous les membres présents.

~~Nicolas~~ ~~Faure~~ ~~Decaux~~ ~~Turc~~  
~~Dupressent~~ ~~Faure~~ ~~Huguenin~~ ~~E.P.~~